

# Annonces Légales

Arrêté n° R03-2024-12-30-00001

établissant la liste des journaux et services de presse en ligne habilités  
à publier des annonces judiciaires et légales en Guyane au titre de l'année 2025

## CONSTITUTION SASU

EGA06073

Par acte sous seing privé du 10/03/2025 à MATOURY (97351), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle

DENOMINATION : Atelier Charpente Habitat

SIGLE : ACH  
SIEGE SOCIAL : 940 Chemin de la chaumière 97351 MATOURY

OBJET PRINCIPAL : Toutes activités se rapportant à la charpente en bois, l'ossature en bois, les extensions, les terrasses, le bardage extérieur, la menuiserie, la couverture ainsi que toutes les activités s'y rapportant et toutes activités se rapportant à des missions de maîtrise d'œuvre, réalisation de plans et dépôts de permis de construire.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 1 000 €

PRESIDENT : Monsieur Etienne ACH, demeurant 940 Chemin de la chaumière 97351 MATOURY

IMMATRICULATION : au RCS de CAYENNE

ADMISSION AUX ASSEMBLEES GENERALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque action donne droit à son porteur, dans l'actif social, les bénéfices et le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Chaque action donne, en outre, le droit au vote et à la représentation dans les décisions des associés, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la société et d'obtenir communication de certains documents sociaux dans les conditions prévues par les présents statuts.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions sont librement cessibles entre associés. Toutes les autres cessions ou transmissions à quelque titre que ce soit de tout ou partie des actions détenues par un associé à un associé ou à un tiers à la société y compris aux conjoints, aux ascendants ou aux descendants du cédant est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

## MODIFICATIONS

EGA06076

### FRANTZ AUTO

SAS au capital de 500€  
Siège social : 8, rue Henry Coutard  
97310 KOUROU  
953 563 061 RCS CAYENNE

Les associés par AGE du 02/12/2024 ont décidé de modifier, à compter du 02/12/2024, la dénomination sociale de la société par FRANTZ AUTO & FILS. Les associés par AGE du 02/12/2024 ont décidé de transformer la société en société à responsabilité limitée sans création d'un être moral nouveau à compter du

02/12/2024. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés. Les mandats du Président et du Directeur Général ont pris fin le 02/12/2024. Gérance : M. Frantz LANGUERRE, demeurant 8, rue Henry Coutard à KOUROU (973) et M. Clyde CHERUBIN, demeurant 154, rue Turenne Radamonthe - Cité Zephyr à CAYENNE (973). Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au RCS de Cayenne.

EGA06082

### GETELEC GUYANE

Société par Actions Simplifiée au capital de 38 100 euros  
Siège social : 4 rue des Lucioles 97300 CAYENNE  
390 870 095 RCS CAYENNE

### AVIS

Par décisions du 1er mars 2025, l'Associé unique a :

Etendu l'objet social à :

- L'étude, la promotion, le management et la réalisation de projets qui participent à la transition énergétique et à la production d'énergies vertes et toutes solutions dans l'ensemble de nos métiers qui permettent de diminuer l'empreinte environnementale (et notamment l'installation de centrales photovoltaïques),

- L'étude, l'apport des solutions innovantes et la réalisation pour le transport et le traitement des eaux pluviales et usées,

Remanié l'activité initiale de l'objet social de la façon suivante :

- L'étude de tous projets publics ou privés, la réalisation de tous travaux, l'exploitation, l'entretien et la maintenance de toutes installations dans les domaines de la production, du transport, de la distribution et de l'utilisation :

- d'électricité,  
- des signaux optiques, électriques ou radioélectriques dans leurs différentes applications,

- d'eau potable, d'eau brute et de tous fluides quelconques,  
- d'éclairage public ou privé,

- des équipements de la ville et de la route ( y compris glissières de sécurité, signalisation lumineuse tricolore, signalisations verticales, panneaux numériques et tous travaux liés à l'information routière, touristique et commerciale, vidéoprotection urbaine, bornes IRVE, bornes foraines, illuminations festives et mise en valeur du patrimoine)

L'article 3 « objet social » des statuts a été mis à jour en conséquence.

L'inscription modificative sera portée au RCS de Cayenne.

Pour avis

Le Président

Une annonce légale

à publier en Guyane ?

Saisissez-la en ligne !

7 Jours / 7 et 24 H / 24

Votre attestation

immédiatement

dans votre boîte mail

Paiement sécurisé

[www.lapostille.fr](http://www.lapostille.fr)

Notre adresse mail

[contact@lapostille.fr](mailto:contact@lapostille.fr)